

0 7 3 1 D 2 6



Le Havre
Florian WEYER
Directeur Général Délégué

ASSEMBLEE NATIONALE
Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Le Havre, le **13 MARS 2026**

OBJET : Association et école de pilotage « Aéro Modèle Club du Havre » (AMCH)

REF. : Votre courrier en date du 21 janvier 2026

Monsieur le Député,

Je fais suite à votre courrier du 21 janvier dernier concernant la situation de l'association et école de pilotage AERO MODELE CLUB DU HAVRE (AMCH) qui dispose à ce jour d'un titre d'occupation domaniale sur la commune de Saint-Vigor-d'Ymonville (COT 24-005).

En alignement avec les priorités de l'Etat en matière de réindustrialisation, HAROPA PORT a identifié ces dernières années plusieurs terrains labélisés « sites industriels clés en main France 2030 » répondant à cet objectif combinant décarbonation et création d'emplois.

Le terrain actuellement occupé par l'AMCH fait partie d'un site plus large situé le long du canal du Havre à Tancarville fléché pour la mise en œuvre de mesures environnementales de compensation, qui sont nécessaires à la réalisation des projets industriels susmentionnés.

Au-delà de l'AMCH, l'association MODELE AIR CLUB DE L'ESTUAIRE pourrait se trouver également impactée pour les mêmes raisons. Nous allons nous rapprocher de ces deux associations afin d'entendre leurs suggestions de relocalisation et d'examiner le champ du possible. La rareté du foncier additionnée aux contraintes de toute nature (notamment PPRT, PPRL) va nous conduire, le cas échéant, à une incitation au partage de site pour la poursuite de leurs activités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.

Florian WEYER